

Conseil Municipal du 9 octobre 2013

Compte-rendu.

Conseillers Municipaux : Effectif : 39 ; Présents : 29 ; Pouvoirs : 7 ; Absents : 3.

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE 9 OCTOBRE, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Eric LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 3 OCTOBRE 2013.

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, MATTEONI Guy, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, Adjoint, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, JOUANDON Laurence, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, GARGANI Marie Claude, GOMEZ Vincent, AZAM Christiane, PEREZ Marie-José, JOURNAUD Laurent Xavier, conseillers municipaux.

ABSENTS : SUIRE-VINCIGUERRA Catherine, PALMASI Sandrine, VENDRAME Richard.

ONT DONNE POUVOIR : MOY Geneviève à ROCCARO Lorenzo, GIULIANO Vito à LO IACONO Michel, GIVAUDAN Julien à PUECHEGUT Emmanuelle, POUET Paule à LAVIE Laurent, LOPEZ Xavier à Pascal AGULLO, LANTERMO Christiane à GOMEZ Vincent, MIRA Elisabeth à PEREZ Marie-José.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PANAGOUDIS

➤ **Ouverture de la séance : 18H00**

- Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.
- Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis.
- Le conseil désigne Monsieur Grégory PANAGOUDIS en qualité de secrétaire de séance.
- Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 10 juillet 2013 :

N°S DATE	OBJETS
291 15/07	ESPACE SAINT EXUPERY FETES PROVENCALES LES 7 ET 8 SEPTEMBRE 2013 AVEC L'ASSOCIATION NACIOUN GARDIANO
292 15/07	ESPACE SAINT EXUPERY SPECTACLE AVEC DJ MAM'S ET COLLECTIF METISSE POUR LE CONCOURS DE CHANT LE 17 AOUT 2013 AVEC LES MELOMANES ASSOCIATION

293 15/07	ESPACE SAINT EXUPERY FETES PROVENCALES LE 7 SEPTEMBRE 2013 ANIMATION AVEC L'ASSOCIATION LE RUBAN DE TRINQUETAILLE
294 15/07	ESPACE SAINT EXUPERY FETES PROVENCALES LES 7 ET 8 SEPTEMBRE 2013 AVEC L'ASSOCIATION LIGAI FARANDOULAIRE
295 15/07	ESPACE SAINT EXUPERY SPECTACLE LES MELOMANES ASSOCIATION LE 11 AOUT 2013 AVEC DJ MAM'S ET COLLECTIF METISSE
296 15/07	AFFAIRES SCOLAIRES CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MARIGNANE ET LA DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DES BDR
297 15/07	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°1 AU MARCHE DU 28 JUILLET 2011 INFRASTRUCTURES TELECOM ET RESEAUX VOIX ET DONNEES – LOT 2 INFRASTRUCTURE TELECOM ET RESEAUX
298 15/07	COMMANDE PUBLIQUE CENTRE DE VACANCES DE LA FARE EN CHAMPSAUR. TRANSPORTS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS AVEC DEVOLUY VOYAGES. AVENANT N°1
299 15/07	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°1 AU MARCHE DU 26 AOUT 2011 D'ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE. SOCIETE EXA NET
300 15/07	COMMANDE PUBLIQUE FOURNITURE DE MATERIELS ET LOGICIELS INFORMATIQUES
301 15/07	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°1 AU MARCHE DU 7 JUIN 2010 DE FOURNITURE DE SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS ORANGE. LOT N°3 SERVICES VOIX ET DONNEES MOBILITE
302 15/07	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°1 AU MARCHE AVEC SID SECURITE SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS NAUTIQUES TEMPORAIRES DE LOISIRS « MARIGNANE PLAGE ».
303 15/07	CABINET DU MAIRE CONVENTION PLURI ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LCM, LA CHAINE MARSEILLE
304 16/07	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA C.A.F. DES B.D.R
305 17/07	S.J.R.A. / DEFENSE DE LA COMMUNE REQUETE DEPOSEE PAR MME OLIVIER DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE
306 17/07	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION FORME ET DETENTE
307 17/07	SERVICE A LA POPULATION / CIMETIERE RETROCESSION CONCESSION PERPETUELLE BATIE ILOT L N° 283 MME ALEGRIA ISABELLE EPOUSE OSENDA
308 19/07	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°2 NETTOIEMENT DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES DE LA COMMUNE
309 19/07	COMMANDE PUBLIQUE TRAVAUX DE RENOVATION DES PISCINES LES CANETONS ET LA PAUSA. LOT N°1 : REFECTION DES VESTIAIRES A LA PISCINE LES CANETONS

310 19/07	COMMANDE PUBLIQUE TRAVAUX DE RENOVATION DES PISCINES LES CANETONS ET LA PAUSA. LOT N°2 : REFECTION DU CARRELAGE DU BASSIN A LA PISCINE LA PAUSA
311 23/07	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION MARIGNANAISE POUR L'AMITIE ET LE BIEN-ETRE
312 23/07	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION « INTERVALLE »
313 23/07	ESPACE SAINT EXUPERY CONCERT « COLLECTIF METISSE » LE 11 AOUT 2013 CONTRAT AVEC LA SARL ARCAPROD
314 23/07	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU COMITE D'ENTENTE ET DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES
315 23/07	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION DES MEDAILLES MILITAIRES
316 23/07	SERVICE A LA POPULATION / CIMETIERE RETROCESSION TRENTENAIRE TERRE CARRE C6 N°6 PORTE C MADAME DRID ANDREE NEE LESUEUR
317 23/07	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ORGANISATION D'UNE EXPOSITION DES TRAVAUX D'ARTS PLASTIQUES DU LAC EUROCOPTER DU 5 AU 28 NOVEMBRE 2013 A LA MEDIATHEQUE
318 26/07	ESPACE ST EXUPERY SPECTACLE ZUMBA HE ZUMBA HA TOUR TEAM DJ MAM'S LE 11 AOUT 2013 CONTRAT SARL France CLUBS
319 31/07	ESPACE ST EXUPERY CONCERT DE L'AN NOUVEAU LE 19 JANVIER 2014 A 17H00 AVEC L'ORCHESTRE L'HARMONIE DE MARIGNANE
320 2/08	MARCHES PUBLICS RENOVATION DE TOITURES TRAVAUX D'ETANCHEITE ET DE COUVERTURE LOT N°1
321 2/08	MARCHES PUBLICS RENOVATION DE TOITURES TRAVAUX D'ETANCHEITE ET DE COUVERTURE LOT N°2
322 7/08	MARCHES PUBLICS EXTENSION ET EVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE SYSTEME
323 7/08	ESPACE SAINT EXUPERY ANIMATIONS DES FETES PROVENCALES LES 7 ET 8 SEPTEMBRE 2013 AVEC L'ASSOCIATION ROUDELET FELIBREN DE CHATEAU-GOMBERT
324 12/08	COMMANDE PUBLIQUE RENOVATION DE TOITURE DU GYMNASSE DU BOLMON « SALLE DE GYM ». TRAVAUX D'ETANCHEITE ET DE COUVERTURE.
325 12/08	AFFAIRES SCOLAIRES MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES SPORTS POLYVALENTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE LE CARESTIER AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « FORME ET DETENTE »
326 12/08	SERVICE JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION OLYMPIQUE CLUB D'ESCRIME
327 20/08	SERVICE JURIDIQUE DEFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE. REQUETE EN APPEL DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE

328 20/08	SERVICE JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION VETERANS FOOT MARIGNANAIS
329 20/08	ESPACE ST EXUPERY CONTRAT DE PRESTATION ARTISTIQUE AVEC L'ASSOCIATION « LOU RIBAN DI PROVenco ». ANIMATION DES FETES PROVENCALES LE 8 SEPTEMBRE 2013
330 20/08	ESPACE ST EXUPERY CONTRAT DE PRESTATION ARTISTIQUE AVEC L'ASSOCIATION « LOU GRIHET DOU PLAN DEL CUCO ». ANIMATION DES FETES PROVENCALES LES 7 ET 8 SEPTEMBRE 2013.
331 23/08	SERVICE JURIDIQUE COURSE PEDESTRE « COURSE DES ETANGS ». 25 AOUT 2013. CONVENTIONS DE PARTENARIAT VILLE DE MARIGNANE/DIVERS PARTENAIRES
332 23/08	ESPACE ST EXUPERY CONTRAT DE CESSION AVEC LA SARL FORTISSIMO POUR UNE SOIREE JEUNE AVEC LE GROUPE LIVE MUSIC & DANCE LE VENDREDI 30 AOUT 2013. AUDITORIUM DU PARC CAMOIN
333 23/08	SERVICE JURIDIQUE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC.
334 2/09	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°1 AU MARCHE DU 17/09/2010. NETTOYAGE COMPLEXE SPORTIF DU BOLMON. SOCIETE MULTI SERVICES
335 2/09	SERVICE JURIDIQUE DEFENSE DE LA COMMUNE REQUETE DE MME OLIVIER-FREICHINIER DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE
336 2/09	CABINET DU MAIRE MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT POUR LE 10EME FORUM DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION LA TABLE DES TITANS
337 5/09	ST/CENTRE ANCIEN AVENANT N°3 AU MARCHE N°31/2007 CONCLU AVEC CITTA/BETEM INGENIERIE SA. CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE DE CONCEPTION ET DE REALISATION DES VRD POUR LA REVITALISATION DU CENTRE ANCIEN DE MARIGNANE.
338 9/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION BOULE OLYMPIQUE MARIGNANAISE
339 9/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION PROUVENCO LEI MARIGNANEN
340 9/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ASSOCIATION CLUB PYRAMIDE
341 9/09	ESPACE SAINT EXUPERY PROGRAMMATION 2013/2014 SPECTACLES THEATRE MOLIERE ESPACE SAINT EXUPERY MODIFICATION DATES DE SPECTACLES
342 13/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX REQUETE EN APPEL DEPOSEE PAR L'ASSOCIATION ETANG NOUVEAU DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE
343 13/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION GENERATION KARATE MARIGNANE
344 13/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION ORCHESTRE D'HARMONIE DE MARIGNANE

345 13/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL A L'ASSOCIATION CLUB CANIN DE MARIGNANE
346 17/09	SERVICE ASSEMBLEES INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTE – GUICHET FAMILLES. MODIFICATIF
347 17/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES SPORTS ECOLE ELEMENTAIRE CHAVE A L'ASSOCIATION « DE ROUES... DE POINTES »
348 18/09	S.J.R.A DEFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE DEVANT LE TRIBUNAL DES AFFAIRES DE SECURITE SOCIALE DES BOUCHES DU RHONE
349 18/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE MPM OUEST : P.L.I.E. – M.P.M. OUEST
350 27/09	D.A.U.C.S. / OPAH RU SUBVENTION POUR REHABILITATION DE LOGEMENT MME RIZZO 1 RUE CAZEAUX
351 27/09	DRH / FORMATION FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE HOBO
352 27/09	DRH / FORMATION FORMATION INITIALE CACES ENGIN DE CHANTIER CAT 1 ET CAT 9
353 27/09	DRH / FORMATION FORMATION ET CACES NACELLE PEMP 1 B
354 27/09	MARCHES PUBLICS REALISATION ET PUBLICATION D'AGENDAS DE BUREAU. ANNEE 2014
355 30/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION CMS MUSCULATION ET CONDITION PHYSIQUE
356 30/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION « DE ROUES ... DE POINTES »
357 30/09	S.J.R.A. / PATRIMOINE AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DU LOGEMENT COMMUNAL SIS 14 RUE ROS ET ROMANO
358 30/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION LES TROUBADOURS
359 30/09	S.J.R.A. / PATRIMOINE PAIEMENT DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. BAUX LOCATIFS. ANNEE 2012.
360 30/09	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Le procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2013 est adopté à l'unanimité (pour : 36).

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

DECIDE à l'unanimité (36), **DE PRENDRE EN CHARGE**, à titre exceptionnel, les frais d'obsèques, pour un montant de 4 122,00 €, de Monsieur Jacques BLONDEL, tué par balles, près de chez lui, en tentant d'intercepter deux hommes qui venaient de braquer un tabac du centre ville, et ceci afin d'honorer sa mémoire et de rendre hommage à son courage.

DECIDE à l'unanimité (36), **DE SOLLICITER** auprès du Conseil Régional, dans le cadre de son soutien aux communes pour l'acquisition foncière et immobilière, une aide au taux le plus élevé possible en vue de l'acquisition d'un immeuble dont le montant s'élève à 335 500 €, sis 52 avenue Jean Mermoz, en vue d'y installer un service public, **DE FINANCER** le solde et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE, à la majorité, (pour : 28 ; contre : 3, MMES PEREZ, MIRA, M. JOURNAUD; abstentions: 5, MMES LANTERMO, GARGANI, AZAM, MM. GINI, GOMEZ), **D'APPROUVER** le programme de travaux concernant l'aménagement d'une aire de jeux « Parc La Chaume » dont le montant s'élève à 87.664,50 € H.T, **DE SOLLICITER** une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire à hauteur de 15 % soit 13.149,68 €, **DE FINANCER** le solde, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE, à la majorité, (pour : 31 ; abstentions : 5, MMES LANTERMO, GARGANI, AZAM, MM. GINI, GOMEZ), **D'APPROUVER** le programme de travaux concernant la création du Musée Raimu dont le montant s'élève à 1 456 695 € H.T, **DE SOLLICITER** sur un montant de travaux restant de 173 480 € H.T subventionnable une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire au taux le plus élevé possible compte tenu que cette aide financière ne pourra toutefois excéder 138 784 € afin de respecter la législation relative aux demandes de subventions, qui impose aux collectivités territoriales de financer au moins 20 % de l'opération, **DE FINANCER** le solde et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE à l'unanimité (36), **DE VENDRE** à S.F.R, pour la réalisation d'un local technique NRO (autorisé par arrêté du Maire n° PC 013054 13 F0027 du 06 Août 2013), une emprise de 70 m² à détacher de la parcelle communale cadastrée section AP n° 204, au prix de 17 500 €, soit une valeur de 250 € le m², fixée par France Domaine, **PRECISE** qu'il a été convenu entre les parties :

- La prise en charge par S.F.R du déplacement du portail existant (dépose et pose) ainsi que de l'ensemble des frais afférents au transfert de propriété.
- La constitution, sans indemnité, d'une servitude de tour d'échelle au profit de S.F.R pour assurer la maintenance de leur ouvrage technique sur le solde du terrain, restant propriété de la Ville tel que figurant sur le plan établie par le géomètre.
- D'autoriser la prise de possession anticipée du terrain dès l'enregistrement de la délibération en Sous-Préfecture.

CHARGE l'Office Notarial de Marignane de la rédaction de l'acte à intervenir en double minutes avec l'Etude de Maître BAILLY, notaire à Paris, **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE à l'unanimité (36), dans le cadre de l'opération de requalification de l'îlot dégradé E1, **DE CEDER** à 13 Habitat les immeubles cadastrés section AN n° 258 à 262, 265 à 267 et 574, au prix de 159 200 € fixé par France Domaine, **DE VERSER** une subvention d'équilibre d'un montant de 84 027 €, **D'APPROUVER** l'avenant n°1 à la convention préalable à la cession entre la Ville et 13 Habitat de l'îlot E1, **CHARGE** l'Office Notarial de Marignane de la rédaction de l'acte, **PRECISE** que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur, **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE, à la majorité (pour : 33 ; abstentions : 3, MMES PEREZ, MIRA, M. JOURNAUD), **D'ATTRIBUER** des prix aux lauréats du 2^{ème} concours de photographies, sous forme de bons d'achats dont le montant sera payé directement aux fournisseurs marignanais, et de places de cinéma, comme suit :

- Catégorie adulte : numérique : 1^{er} prix:150 €, 2^{ème} prix : 80 €, 3^{ème} prix : 4 places de cinéma,
- Catégorie adulte : argentique : 1^{er} prix:150 €, 2^{ème} prix : 80 €, 3^{ème} prix : 4 places de cinéma,

- Catégorie enfants (moins de 16 ans) : 1^{er} prix : 60 €, 2^{ème} prix : 30 €, 3^{ème} prix : 4 places de cinéma.

DECIDE, à la majorité, (pour : 33 ; abstentions : 3, MMES PEREZ, MIRA, M. JOURNAUD), **D'ACCEPTER** les contrats de cession, de coréalisation et de vente proposés par les Sarl Pierre Masson Productions, N.P. Spectacles, Arts Live, Pascal Legros Productions et Les Productions Cinéma Théâtre et Comédie pour les spectacles suivants : « A gauche en sortant de l'ascenseur », « Et ta sœur ? », « Casse-noisette », « Slask », « Une journée ordinaire », « Cher Trésor » et « Piège à Matignon », **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdits contrats, **PRECISE** que le coût total des sept spectacles, réparti comme suit :

• « A gauche en sortant de l'ascenseur »	13.715,00 € TTC
• « Et ta sœur » -minimum garanti 4.500 €	13.500,00 € TTC
• « Casse-Noisette » -minimum garanti 10500 €	12.000,00 € TTC
• « Slask »	12.660,00 € TTC
• « Une journée ordinaire »	27.219,00 € TTC
• « Cher Trésor »	24.792,50 € TTC
• « Piège à Matignon »	11.000,00 € TTC

s'élève à la somme de **114.886,50 € TTC**, **S'ENGAGE** à inscrire ce montant au budget primitif de l'exercice 2014.

DECIDE, à la majorité (36), **DE CREER** les emplois permanents suivants et **D'APPROUVER** le tableau des emplois permanents de la collectivité ainsi modifié :

FILIERE	CADRE D'EMPLOIS	GRADES	NOMBRE D'EMPLOI
ADMINISTRATIVE	Attaché	Attaché territorial	1 TC
	Rédacteur	Rédacteur territorial	1 TNC 17h30
ANIMATION	Adjoint d'Animation	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	2 TNC 26h
POLICE	Garde Champêtre	Garde Champêtre Chef Principal	TC
CULTURELLE	Assistant Enseignement Artistique	Assistant d'enseignement Artistique principal de 2 ^{ème} classe Spécialité Musique Spécialité Danse	1 TNC 14h 1 TNC 18h
		Assistant d'enseignement Artistique principal de 1 ^{ère} classe Spécialité Musique	1 TNC 15h

DECIDE à l'unanimité (36), **DE CREER** 4 postes dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir » dans les conditions suivantes :

- deux agents techniques,
- deux agents d'entretien des locaux.

Les emplois d'avenir ainsi recrutés bénéficieront d'un contrat d'une durée d'un an renouvelable dans la limite de 3 ans, rémunéré sur la base du SMIC, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ces recrutements.

DECIDE, à la majorité, (pour 33, abstentions : 3, MMES PEREZ, MIRA, M. JOURNAUD)
D’EFFECTUER les opérations de transferts de crédits suivants, suite à l’adoption du budget primitif 2013 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES

Chapitre 73 Impôts et taxes

Compte	7325	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	154 465,00
--------	------	--	------------

		TOTAL GENERAL RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT	154 465,00
--	--	---	-------------------

DEPENSES REELLES

Chapitre 011 Charges à caractère général

Compte	6227	Frais d'acte et de contentieux	-65 535,00
--------	------	--------------------------------	------------

Chapitre 012 Charges de personnel

Compte	64111	Rémunération principale	220 000,00
--------	-------	-------------------------	------------

		TOTAL GENERAL DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT	154 465,00
--	--	---	-------------------

DECIDE à l'unanimité (36), **D’ADMETTRE** en non valeur les états de titres de recettes irrécouvrables présentés par Monsieur le Trésorier Principal, pour un montant total de 81 483.56 €.

DECIDE à l'unanimité (36), **DE REPRENDRE** les actifs financiers des Associations Syndicales Autorisées : arrosants de la Tapie et de Romette, afin que la Préfecture puisse établir les arrêtés complémentaires permettant de liquider leur patrimoine.

★

Clôture de séance : 18 H 55

**Le Maire,
Eric LE DISSES.**